

STOP AU PETROLE DE SCHISTE

RASSEMBLEMENT MEAUX – 16 AVRIL 2011

Nature Environnement 77 fédère plus d'une cinquantaine d'associations locales de défense de la nature et de l'environnement en Seine-et-Marne et représente France Nature Environnement dans ce département.

Avec d'autres, nous nous sommes émus des dangers que présentait l'exploration de gaz ou de pétrole non conventionnels utilisant la technique de fracturation hydraulique et de son non-sens environnemental, écologique, sanitaire et économique. Nous dénonçons en particulier les prélèvements d'eau nécessaires au procédé ainsi que les risques de pollution des eaux souterraines et de surface.

A DOUE, le 5 mars dernier, nous évoquions ce bien précieux, indispensable à la vie, l'eau. Nous affirmions tous ensemble que l'eau, c'est la vie, que

« **notre or, c'est notre eau** ».

Oui l'eau est un bien commun et il doit être inaliénable. Nous n'avons pas le droit de le voler à nos enfants, de le voler aux générations futures.

Nous nous réjouissons donc en ce jour que la mobilisation associative et citoyenne ait été entendue, au moins sur la nécessité de la prévention du risque, notamment celui de provoquer de fortes pollutions de la ressource « eau ».

Nous avons ainsi bien rempli notre rôle de « sentinelles de l'environnement » qui consiste à lancer l'alerte chaque fois que l'environnement, la santé sont menacés.

Mais notre mission de s'arrête pas là.

- **Vigilance** : Pour l'instant rien n'est voté. Un texte de loi sera examiné en urgence le 10 mai prochain. Il faut non seulement que tous les permis soient abrogés mais aussi que la technologie de fracturation hydraulique ne soit pas utilisée sur les forages existants. Nous continuerons d'ailleurs grâce à notre réseau à surveiller ces forages sur le terrain.
- Une telle absence de toute information, concertation et considération à l'égard des citoyens comme des élus locaux qui a présidé lors de l'octroi des permis d'exploration ne doit pas se reproduire. Les propositions de loi prévoient dans les mêmes termes l'exigence d'une enquête publique et d'une étude d'impact avant tout octroi de permis de recherche. Cette exigence doit être votée.

Il ne faut pas que les textes soient vidés de leur substance. Nous serons donc vigilants sur les textes de loi et ferons des propositions pour la **réforme du code minier**.

- Aujourd'hui certaines voix s'élèvent déjà pour dire que les projets de loi comportant l'abrogation des permis d'exploration des gaz et pétrole de schiste sont « déraisonnables ».

Nous, nous disons qu'il serait **irresponsable** de ne pas remettre en cause nos modes de vie, nos comportements, notre consommation.

Ne croyons pas à des solutions miracles. La dangerosité du procédé d'extraction des hydrocarbures non conventionnels est avérée en Amérique du nord. Il est illusoire que l'on trouve une technique d'extraction respectueuse de l'environnement. Ne nous acharnons pas dans une impasse.

Il est temps de mettre en pratique les principes de **sobriété** et de **respect de nos ressources**. Mais ne nous contentons pas de le dire !

Pour nous c'est clair : entre le pétrole de schiste et l'eau nous avons choisi !

Et respecter l'eau c'est ne pas la gaspiller, c'est ne pas la polluer.

DONC POUR QUE LA LOI CHANGE, DANS NOTRE QUOTIDIEN,

Restons tous mobilisés et ensemble faisons le choix de ne pas spolier les générations futures !

Assumons l'évolution de nos modes de vie que cela implique !

N.B. : C'est l'aspect consommation et pollution de l'eau qui est principalement évoqué, l'évocation de l'aspect énergétique revenant à l'intervenant des « Amis de la Terre ».